

Commune de TOULOUSE
Place de Milan, rue de Pékin
Rue de Londres, impasse de Londres
Impasse de Belgique, impasse de Monaco
Rue de Bruxelles, rue de Washington

Section A41 AD parcelle n. 315

PLAN PARCELLAIRE
V2

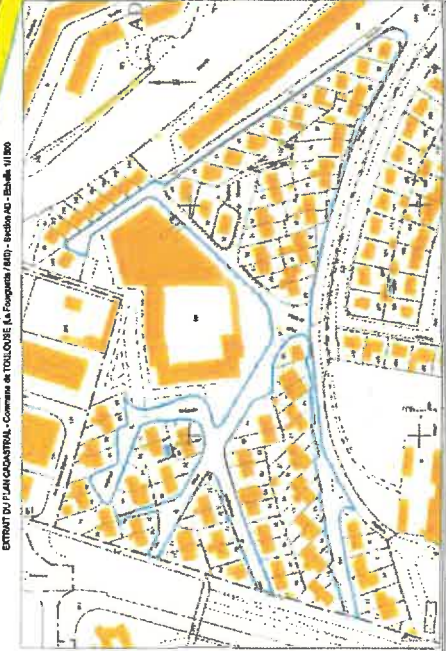
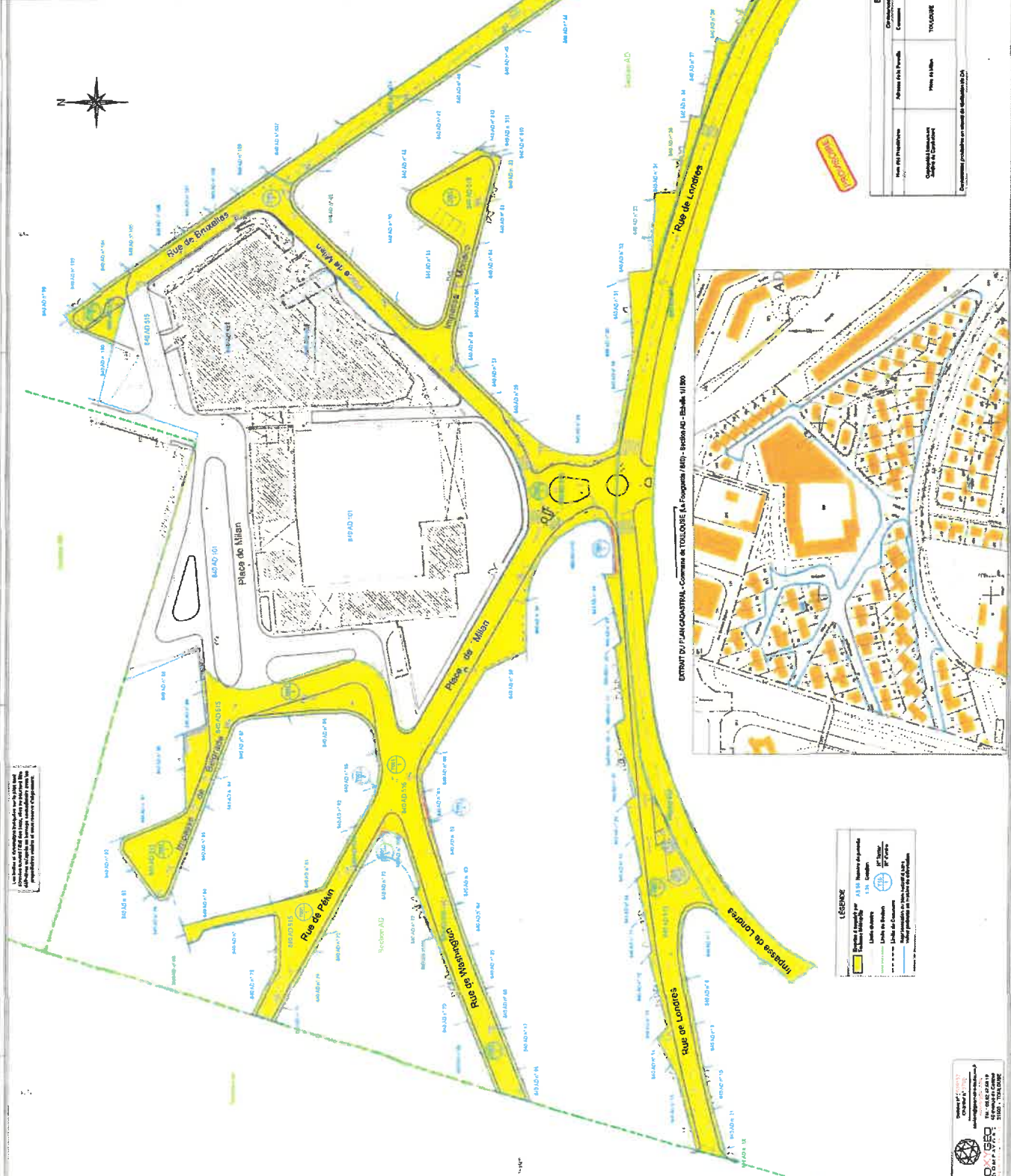


ECHELLE 1/500

N° Dossier	2019 137
CHANTIER	9788
Départ (Commune)	GB / 39
Nom de l'acte	2019137 / 138 / 202
Date	10/05/2019
Nature de l'opération	Urbanisme
N° de l'acte	1000000
Plan	Urbanisme

DESIGNATION QUANTITATIVE			
SECTION	N°	CONTENANCE	OBJET QUANTITATIF
9788 AD	978	0,24 36	Parcelle n. 315 - Parcelle n. 316 - Parcelle n. 317
TOTAL		0,24 36	

ENTRÉE PARCELLAIRE			
Composition proposée en surface de parcelles (m²)			
Commune	Surface	Parcelles	Occupation
Toulouse	194,00	015	Rue 20
TOTAL	194,00	015	



LEGENDE

- Parcelles de propriété de Toulouse Métropole
- Parcelles de propriété de la Commune de Toulouse
- Parcelles de propriété de la Commune de Muret
- Parcelles de propriété de la Commune de Nogent-sur-Garonne
- Parcelles de propriété de la Commune de Saint-Jean
- Parcelles de propriété de la Commune de Saint-Louis
- Parcelles de propriété de la Commune de Saint-Rémy
- Parcelles de propriété de la Commune de Saint-Vincent
- Parcelles de propriété de la Commune de Saint-Yrieix
- Parcelles de propriété de la Commune de Saint-Yves
- Parcelles de propriété de la Commune de Saint-Zacharie
- Parcelles de propriété de la Commune de Saint-Zénon
- Parcelles de propriété de la Commune de Saint-Zénon
- Parcelles de propriété de la Commune de Saint-Zénon

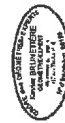




OXYGÉNO
SOPATRAC
Entreprises membres de la Fédération Française de la Promotion Immobilière (FFPI)

N° COBERT	2021036
CHAMBRÉ	10643
<small>Charte et Conventions CIL-UG-UDJ</small>	
<small>NOM DE VOIE</small>	
<small>DATE</small>	
<small>ÉCHELLE</small>	
<small>TABLEAU</small>	

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL - Commune de TOULOUSE - Immatriculé 640 - Secteur ADJ - Echelle 1/5000



Les droits de copropriété s'exercent sur les parties communes et les parties privatives, à l'exception de celles qui sont affectées à un usage particulier, et sur les parties privatives des parties communes.

ORGANISATION CADASTRALE

SECTION	NUMÉRO	REMARQUES
AD	640	



LEGENDA

(Symbol)	Parcelle à bâtir
(Symbol)	Parcelle à bâtir (partie cadastrale)
(Symbol)	Parcelle à bâtir (partie cadastrale - sous-traitée)
(Symbol)	Parcelle à bâtir (partie cadastrale - sous-traitée - en cours de réalisation)
(Symbol)	Parcelle à bâtir (partie cadastrale - sous-traitée - en cours de réalisation - sous-traitée)
(Symbol)	Parcelle à bâtir (partie cadastrale - sous-traitée - en cours de réalisation - sous-traitée - sous-traitée)
(Symbol)	Parcelle à bâtir (partie cadastrale - sous-traitée - en cours de réalisation - sous-traitée - sous-traitée - sous-traitée)
(Symbol)	Parcelle à bâtir (partie cadastrale - sous-traitée - en cours de réalisation - sous-traitée - sous-traitée - sous-traitée - sous-traitée)
(Symbol)	Parcelle à bâtir (partie cadastrale - sous-traitée - en cours de réalisation - sous-traitée - sous-traitée - sous-traitée - sous-traitée - sous-traitée)
(Symbol)	Parcelle à bâtir (partie cadastrale - sous-traitée - en cours de réalisation - sous-traitée - sous-traitée - sous-traitée - sous-traitée - sous-traitée - sous-traitée)

PROJET DE DÉMARCATION

Désignation	Surface (m²)	Démarcation	Ouvrages
AD	640	AD 74-49	
	640	AD 74-49	
	640	AD 74-49	
	640	AD 74-49	
	640	AD 74-49	

PROJET DE DÉMARCATION

Désignation	Surface (m²)	Démarcation	Ouvrages
AD	640	AD 74-49	
	640	AD 74-49	
	640	AD 74-49	
	640	AD 74-49	
	640	AD 74-49	



Commune : 031555
Toulouse

Numéro d'ordre du document d'arpentage

Document vérifié et numéroté le
A
Par

Section : 840 AD
Feuille(s) : 01
Qualité du plan : P4

Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1250
Date de l'édition : 19/07/2005

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFiP)

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

- A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
 - B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;
 - C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 25/05/2021..... par M. Xavier.BRUNETIERE géomètre à TOULOUSE.....
- Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.
- A ..TOULOUSE....., le 25/05/2021.....

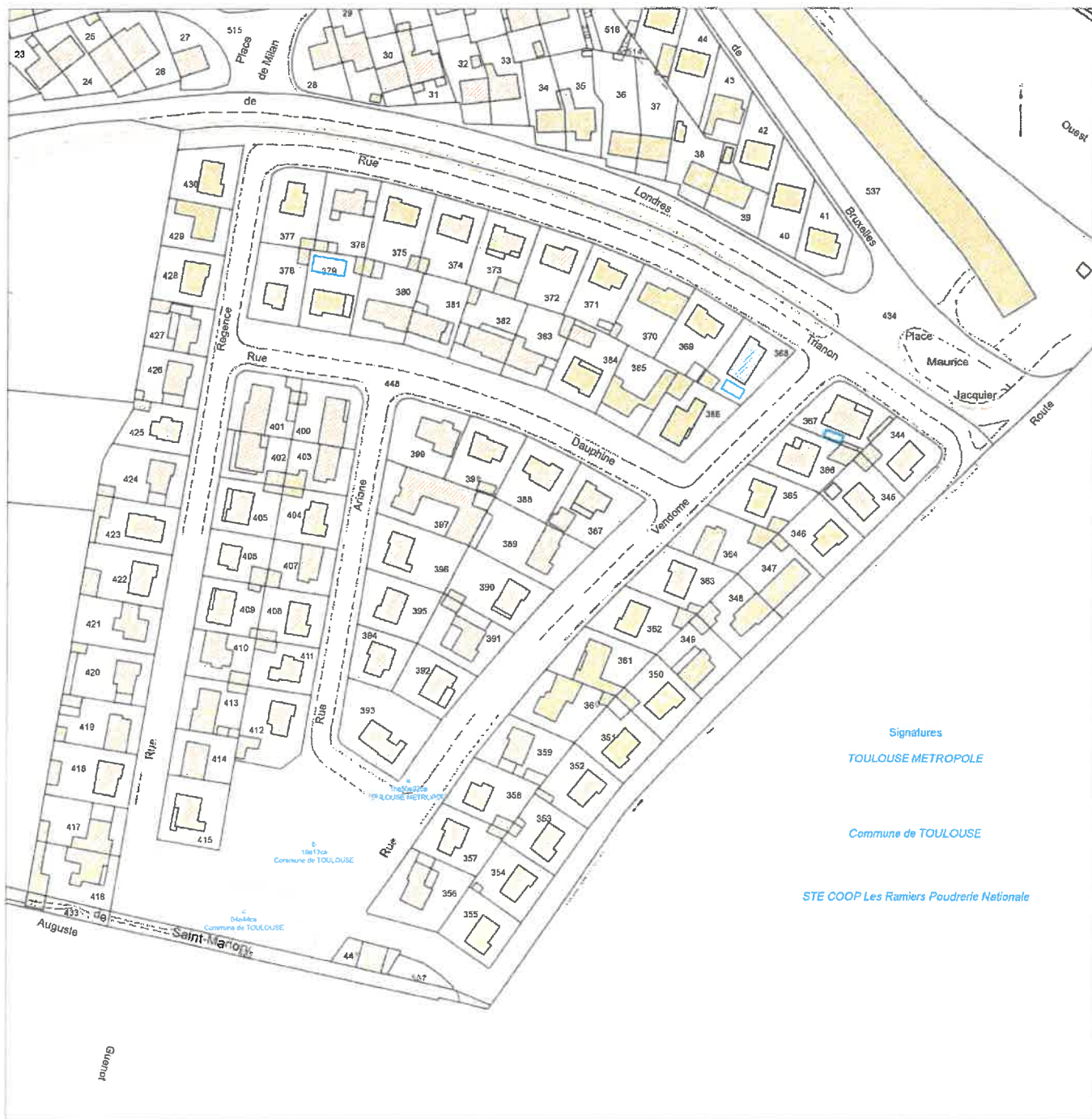
Cachet du rédacteur du document

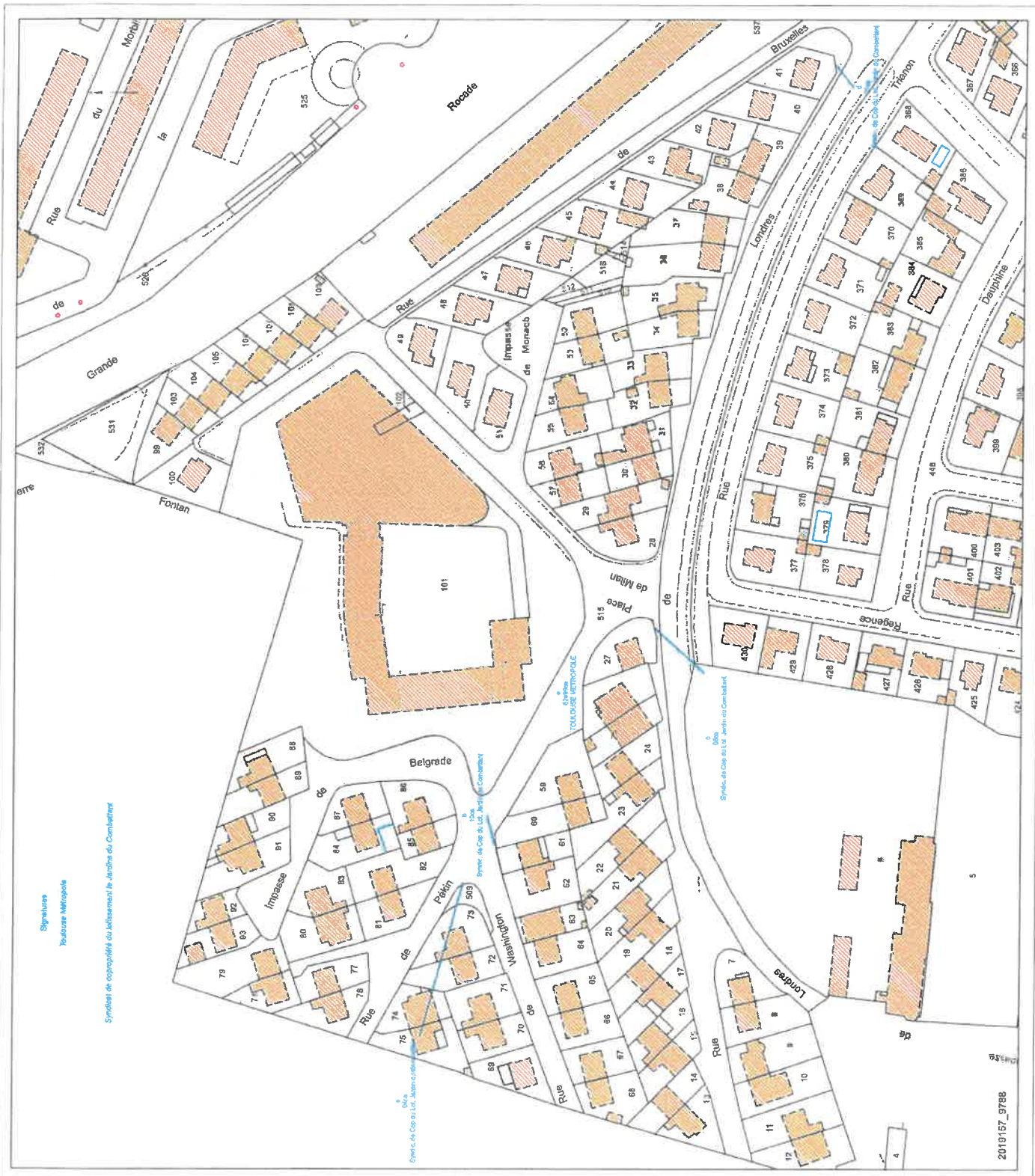


Document dressé par
M. Xavier.BRUNETIERE.....
à ..TOULOUSE.....
Date 25/05/2021.....
Signature :

1) Rayer les mentions inutiles. Le formulaire A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan réalisé par voie de mise à jour), dans le formulaire B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
3) Préciser les nom et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avocat représentant qualifié de l'autorité espropriant).

2021035_10543





MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL
D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFiP)

Commune : 031555
Toulouse

Numéro d'ordre du document d'arpentage :

Document vérifié et numéroté le :

A :

Par :

Section : 840 AD
 Feuilles(s) : 01
 Qualité du plan : P4
 Echelle d'origine : 1/10000
 Echelle d'édition : 1/1250
 Date de l'édition : 19/07/2005

CERTIFICATION
 (Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)
 Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

A- En présence des indications qu'ils ont fournies aux bureaux effectuant ces levés ;

B- En conformité d'un planimétrage ;

C- D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 25/05/2021 par M. Xavier BRUNETIERE géomètre à TOULOUSE.

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au des de la chambre 6463 A TOULOUSE le 17/05/2021

Cachet du rédacteur du document :

COSE 885 GÉOMÈTRES-EXPERTS
XAVIER BRUNETIERE
 GÉOMÈTRE-EXPERT
 Avenue de Caen
 31008 - TOULOUSE
 N° d'inscription 05 193

Document dressé par :

à : TOULOUSE

Date : 25/05/2021

Signature :

(1) Boyer les marabouts habiles. Le formal A n'est applicable que dans le cas d'une enquête (plan relevé par voie de mise à jour), dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le planimétrage.
 (2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou ingénieur habilité du cadastre, etc...)
 (3) Les propriétaires soussignés ont été avisés par lettre recommandée en date du 17/05/2021, et ont déclaré avoir pris connaissance des informations portées au des de la chambre 6463 A TOULOUSE le 17/05/2021.

2019157_9788